

Membres présents :

Eléa COQUARD, Nicolas DI MATTIA, Christophe DESPREZ,  
Stéphanie COUTANT, Cyrille MACASSO, Régis ECHE, Marie-Thérèse RONDIN, Ketsia  
GRENIER

---

*Procès verbal du précédent Comité Directeur*

---

Adoption à l'unanimité du compte rendu du précédent Comité Directeur.

---

*Vie Sportive*

---

La présidente recontextualise les échanges qui ont pu avoir lieu lors de la réunion des enseignants, expliquant que certaines propositions n'ont pas pu être retenues pour des raisons statutaires, notamment la proposition que tous les enseignants fassent partie de l'ETR.

Présentation des commissions et des rôles de chacun des postes au sein des ces commissions.

Élection des membres de l'ETR - l'ensemble des membres de l'ETR sont élus à l'unanimité dans leur fonction.

Fonctionnement de l'ETR.

Il a été proposé que les commissions fonctionnent indépendamment, notamment au niveau des commissions d'armes. En l'absence de CTR opérationnel, ce sont les responsables de commissions qui sont en charge de faire fonctionner la vie sportive régionale. Chaque commission d'armes faisant les propositions qui lui paraissent le mieux pour son arme, et les faisant valider directement par le Comité Directeur ou le Bureau du CRECVL.

Pour l'arbitrage, chaque commission d'armes possède un responsable de l'arbitrage. À eux trois, ils forment la Commission Régionale Arbitrage.

Ces propositions sont validées à l'unanimité :

### **Règlement sportif régional**

Les modifications du règlement sportif régional sont présentées à l'ensemble des membres du Comité Directeur.

Le règlement sportif régional est adopté à l'unanimité

### **Calendrier**

Le calendrier sportif est adopté à l'unanimité

Il est demandé d'envoyer ce calendrier, ainsi qu'un mail général au club pour trouver des organisateurs. Dans le cas où deux clubs souhaitent organiser la même compétition, charge au Comité Directeur du CRECVL de répartir équitablement les compétitions.

### **Règles de classement et de sélection.**

Les règles de classement et de sélection sont adoptées à l'unanimité

---

#### *Projet sportif territorial*

---

Le projet sportif territorial a été remanié, afin qu'il puisse correspondre aux attentes de la Région.

Le projet sportif territorial est adopté à l'unanimité

---

#### *Formation*

---

Explication des nouvelles attentes fédérales pour la formation animateur/éducateur et d'arbitres.

Plusieurs propositions ont été faites sur le ruban pédagogique pour réaliser les 60 heures obligatoires de formation auprès du CRECVL. Ainsi, il est proposé qu'en plus des heures déjà réalisées (JNA + module fleuret + module sabre + module épée + encadrement plateau M9/M11 + validation), les cadres en formation seraient envoyés dans des clubs partenaires. À charge aux tuteurs de trouver des clubs prêts à accueillir les stagiaires et à faire remonter les informations auprès de la commission formation.

Proposition que les frais de formation animateur/éducateur soient pris en charge par le comité régional pour cette saison.

Pour les arbitres, la proposition est de prendre en charge leurs indemnités d'arbitrage lorsqu'ils sont en validation pratique (1 validation pratique + 1 de secours pour les départementaux; 3 validations pratiques + 1 de secours pour les régionaux).

L'ensemble de ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Proposition d'une prise en charge d'une partie des frais de formation BPJEPS/DEJEPS/DESJEPS par le CRECVL.

Le Comité Directeur sur l'idée est d'accord. Les contours sont à définir pour la prochaine réunion.

---

#### *Site internet*

---

Le site internet du CRECVL est à refondre. Tout le monde est d'accord, reste à trouver les personnes ressources.

Il est proposé de contacter Jules Ramette, qui pourrait fournir ses services en tant qu'auto-entrepreneur.

Il faudra faire un tri sur le site et voir les informations qui doivent y figurer.

---

### *Informations financières*

---

Les tarifs des engagements en compétition restent inchangés.

Adoption à l'unanimité.

Le montant de l'aide apportée au club pour les organisations d'épreuves régionales doit être revalorisé. Reste à déterminer le montant et sous quel forme cette aide est calculée. Des propositions seront faites à la prochaine réunion.

Il est proposé de rembourser 0,6 cts/km les bénévoles et prestataires du CRECVL pour les frais de déplacement.

Adoption à l'unanimité.

---

### *Matériel du CRECVL*

---

Plusieurs clubs ont demandé une **utilisation du matériel du CRECVL sur une longue durée**. Le Comité Directeur se refuse à ce que le matériel soit utilisé sur une longue durée, et rappelle que ce n'est pas le rôle du CRECVL de fournir du matériel sur une longue période, mais seulement d'assister les clubs lors de manifestations ponctuelles (compétition, promotion de l'escrime, etc...).

**Proposition de ne plus faire payer 40€ de location de matériel** (pas de cohérence, car les 40€ sont à payer quelque soit la quantité de matériel emprunté).

Proposition de demander 500€ de caution pour l'emprunt du matériel.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

**Aide à l'achat de matériel pour l'ouverture de club :**

1 kit première touche

2 kits sans fils

En outre, à l'ouverture de l'ECl, le CRECVL a pris en charge le paiement de l'enseignant pendant 1 an.

Il faudrait se renseigner pour voir si la Fédération fournit toujours une aide financière pour l'achat de matériel pour l'ouverture de club.

---

### *Questions diverses*

---

Compte Rendu Comité Directeur 29/09/22

Une proposition est présentée pour acheter des pièces lors de la vente aux enchères du musée Van Overen.

La proposition est rejetée.

**Droit de gestion pour les enseignants.**

Avec le changement d'extranet, les enseignants n'ont plus de droit de gestion au niveau des clubs. Nicolas se chargera de faire l'attribution de ces droits aux clubs qui en font la demande.

**Assemblée Générale du CRECVL proposée le 19 ou le 26 novembre.**

Proposition de récompenses pour les médaillés aux France :

1er classement régionaux M13 à M17, médaillé de la FDJ + titre national

Fin de la réunion à 21h55

La Présidente du CRECVL  
Eléa COQUARD



Le Secrétaire Général du CRECVL  
Nicolas DI MATTIA

